

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 octobre 2009 à 18 heures

Étaient présents : Marc ROUSTAN, Robert BERTRAND, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Robert CHEVALIER, Sabine DESGRANGES, Daniel HOFER, Martine LAUBEPIN, Olivier MATHEY, Jean-Pierre PASCALIN.

P. L. U. Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.)

Les grandes orientations sont présentées par le Maire et ont donné lieu à un débat sur l'évolution de notre commune pour les dix ans à venir tant au point de vue de la protection des zones naturelles, les zones urbaines sous la forme d'aménagement d'ensemble, seront définies à la fois autour du village ainsi qu'autour du hameau de Margerie. Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, ce débat ne s'est pas clôturé par un vote.

Demande de création de la Communauté de Communes au Préfet

Les statuts définitifs ont définis à la fois la représentation des communes : de 2 à 4 délégués selon l'importance démographique de la commune ; le siège social : Chamaret et la dénomination : Communauté de Communes du Pays de Grignan. Ce dernier choix a fait l'objet de justification par le Maire.

Programme Voirie 2010

Les travaux retenus s'élèvent à 12 771.50 € HT soit 15 274.71 € TTC. Il s'agit des travaux de viabilisation du chemin des Condamines, du chemin du cimetière, de la rue de l'école et la rue Chantebise.

Etat d'avancement des opérations en cours

* STEP de Colonzelle : le terrain a été borné et l'opération nécessite la création d'une servitude de passage de canalisation sur la parcelle voisine appartenant à Mme Nicole JEAN épouse BLANC.

* Projet d'aménagement du terrain Peyrolles : le projet sera définitivement arrêté lorsque les aides du département seront connues.

* Opération d'aménagement de Gapillia : Le projet sera présenté en fin d'année au conseil municipal, puis à l'ensemble de la population.

Questions diverses

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'autorisation des travaux du Lez au droit des propriétés communales.

L'acquisition d'un défibrillateur et le projet de contrat de maintenance de l'informatique nécessitent des informations complémentaires.

Une proposition d'acquisition du terrain municipal situé au quartier Le Pont de Grignan a été soumise au Conseil Municipal. Il est décidé, avant de se prononcer, de proposer ce terrain au propriétaire voisin.

La collecte pour la banque alimentaire aura lieu le vendredi 27 novembre toute la journée et samedi 28 novembre 2009 au matin.